
Dispositions spéciales du PCA sur les ressources en santé mentale pour les agriculteurs

Publié le 16 mars 2021 par [Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist](#)

Article

Avoir une exploitation agricole, c'est bien plus qu'être en affaires : c'est un mode de vie. Certaines périodes très stressantes peuvent vous peser, comme pour la plupart des chefs d'entreprise. Pendant les saisons de grande activité ou quand la production est critique, il est normal de faire face à des contraintes de temps et à des surcroûts de travail, et d'éventuels problèmes financiers majeurs peuvent intensifier la pression subie. Alors que sévit la COVID-19, cette conjoncture propre à notre époque peut soumettre toute personne exerçant des activités dans le secteur de l'agriculture à un immense stress, qui a souvent des répercussions sur la santé mentale.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) se préoccupe du bien-être des agriculteurs et agricultrices ainsi que des familles agricoles, et il reconnaît les situations particulières qui peuvent mener à des problèmes de santé mentale. Aussi offre-t-il accès à diverses ressources conçues pour soutenir les agriculteurs ontariens et leurs familles aux prises avec des problèmes de santé mentale pendant une période difficile, entre autres :

- La page [La santé mentale des agriculteurs – Trousse de premiers soins](#), qui contient des liens vers un éventail de ressources en santé mentale disponibles pour les agriculteurs ontariens et le grand public (www.omafr.gov.on.ca/french/about/mental-health.htm#2);
- Des brochures régionales intitulées « Financial Resources and Support Services for Families », qui fournissent de l'information (en anglais) sur les services offerts en matière de santé, de finances et de recherche d'emploi – il est possible de les obtenir auprès du Centre d'information agricole (1 877 424-1300 ou ag.info.omafr@ontario.ca) ou de centres de ressources régionaux du ministère;
- Le Centre d'information agricole, un guichet unique d'information sur les services et le soutien offerts par le gouvernement provincial dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de l'Ontario rural – les demandes de renseignements reçues concernant la santé mentale sont transmises à des professionnels qualifiés dans les communautés locales;
- Des fiches d'information sur la gestion du stress et d'autres pratiques de gestion optimales des entreprises agricole, comme :
 - [Reconnaître et maîtriser le stress : Guide des gens d'affaires](#) (www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/facts/13-032.htm)
 - [Gestion des entreprises agricoles](#) (www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/agbusdev.html)
- La ligne d'assistance téléphone Ontario 211 et son site Web, que finance la province de l'Ontario et qui fournissent des renseignements et un aiguillage vers des services communautaires et sociaux, des services de santé non cliniques et des services gouvernementaux connexes. Ontario 211 aide à s'orienter dans le réseau complexe des services sociaux, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plusieurs langues.

Le MAAARO comprend qu'en cette période d'incertitude, de nombreux agriculteurs de l'Ontario peuvent faire

évaluation financière de leur exploitation agricole, et ce, gratuitement.

Une telle évaluation fournit un aperçu des résultats financiers antérieurs de l'entreprise agricole, une analyse du climat d'affaires courant, des objectifs sur mesure et des options pour atteindre les cibles de rentabilité et de durabilité.

Pour en savoir plus, prière de communiquer avec le Centre d'information agricole au 1 877 424-1300 ou à ag.info.omafra@ontario.ca.

Il existe des ressources pour vous aider si vous vous heurtez à des difficultés. N'hésitez pas à en parler à des proches ou à des membres de votre famille. Ensemble, nous pouvons mettre fin à la stigmatisation qui entoure les questions de santé mentale. Vous comptez et vous êtes important, importante. Nous sommes tous concernés.

Si vous avez besoin d'une aide immédiate, veuillez composer sans tarder l'un des services suivants :

- Ligne d'aide sur la santé mentale – numéro 1 866 531-2600
- Ontario 211 (Ligne de crise à l'échelle provinciale) – numéro 2-1-1
- Les centres d'aide en Ontario – courriel info@dcontario.org

Le Partenariat canadien pour l'agriculture est une initiative quinquennale fédérale-provinciale-territoriale visant à renforcer le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles et à accroître sa compétitivité, sa prospérité et sa durabilité.

Partager :



Soyez le premier à aimer cet article.

Articles similaires

[De nouvelles publications gratuites sur la santé des sols peuvent maintenant être commandées!](#)
29 mai 2017
Dans "Cultures"

[Un progiciel aide les agriculteurs ontariens à prévenir l'érosion du sol](#)
24 novembre 2015
Dans "Non classé"

[Les modifications en vertu de la Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs entrent en vigueur!](#)
26 juin 2019
Dans "Non classé"



A propos Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist

Technology Transfer Specialist, OMAFRA

[Afficher tous les articles de Betty Summerhayes, OMAFRA, Technology Transfer Specialist →](#)

Cet article, publié dans [Cultures](#), [Élevages](#), [programme](#), est tagué [santé mentale des agriculteurs](#), [santé mentale](#). Ajoutez [ce permalien](#) à vos favoris.